Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques
Québec

Bureau des renseignements, de l'accès à l'information
et des plaintes sur la qualité des services

Le 15 mars 2016

Objet : Demande d'accès n° 2015-10-71 - Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant le dossier environnemental de l'entreprise Compostage G.L pour les deux (2) dernières années. Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Avis de non assujettissement, projet de recherche et développement - essais en parcelles, 2 pages;
2. Rapport d'analyse, 3 pages;
3. Rapport d'inspection du 8 juillet 2015, 3 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Dave Tremblay, analyste à votre dossier, par courriel à l'adresse dave.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (5)

Édifice Marie-Guyart, 29e étage
675, boul. René-Lévesque Est, boîte 13
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3858
Télécopieur : 418 643-0083
Courriel : acces@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

Longueuil, le 10 juillet 2015

Compostage GL
1420, rang Saint-Simon
Sainte-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0

Gestion documentaire : 7550-16-01-0024300
Document produit : 401265779

Objet : Avis de non-assujettissement
Projet de recherche et développement – Essais en parcelles

Mesdames,
Messieurs,

Nous donnons suite à votre demande de document officiel, reçu le 16 juin 2015, concernant les activités de recherche et développement de votre entreprise.

> Épandage de matières résiduelles fertilisantes sur des parcelles d'essais situées sur le lot 1 969 209, cadastre du Québec, municipalité de Saint-Hyacinthe, municipalité régionale de comté de Les Maskoutains. Les essais seront faits sur des parcelles en culture de l'Institut de Technologie Agroalimentaire campus Saint-Hyacinthe, au 3230, rue Sicotte à Saint-Hyacinthe. La superficie totale que représentent les parcelles d'essais est de 0,1 ha. La fin des essais en parcelles est fixée au 9 novembre 2015

Les travaux préliminaires d'investigation et de recherche sont des activités soustraites de l'application de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement.*

Cet avis de non-assujettissement ne vaut qu'à l'égard du projet tel que décrit dans les documents suivants :

- document « évaluation agronomique de formulations des 23-24 », signé par 53-54 agr., le 8 juin 2015 et par Gérard Leduc, le 9 juin 2015;

...2

201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607
Télécopieur : 450 928-7625
Internet: http://www.mddelcc.gouv.qc.ca
Courriel : monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca

Ce papier contient des fibres recyclées après consommation.

- courriel adressé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant les dates de fin du projet, signé par 53-54 agr., le 23 juin 2015.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

En outre, cet avis de non-assujettissement est basé sur les informations fournies et ne vous dispense pas d'obtenir tout autre permis, approbation ou autorisation qui pourrait être requis par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleurs.

Le directeur régional par intérim
Service agricole, hydrique, municipal et naturel

Daniel Leblanc, ing.

DL/FR/fr

Daniel Leblanc, ing. M.Sc.A.

Étudié par :

Recommandé par :

RAPPORT D'ANALYSE
AVIS DE NON-ASSUJETISSEMENT

DATE : Le 23 juin 2015

REQUÉRANT : Compostage GL
1420, rang Saint-Simon
Sainte-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0

N/RÉF. : 7550-16-01-0024300
N/DOC. CA : 401264580

OBJET : Projet de recherche – Étape des essais en parcelles

I. NATURE DU PROJET

Monsieur Gérard Leduc a développé et mis au point une façon d'utiliser 23-24

23-24

Monsieur Leduc a fondé une compagnie au nom de 9053-9081 Québec inc. qui porte aussi le nom usuel de Compostage GL. En 2012, 9053-9081 Québec inc. 23-24

Un avis de non-assujetissement a été accordé en 2012 pour permettre 23-24

23-24

Le 16 juin 2015, le Ministère a reçu les documents expliquant le projet de recherche qui sera effectué 23-24

Emplacement

Les essais seront menés sur le site de l'Institut de Technologie Agroalimentaire campus de Saint-Hyacinthe, au 3230, rue Sicotte à Saint-Hyacinthe, MRC Les Maskoutains. L'endroit correspond au lot 1 969 209, cadastre du Québec.

Un professionnel de recherche

Madame 53-54 , agronome et M. Env. est la professionnelle de recherche qui a monté le protocole des essais aux champs et en serres. Elle a fait parvenir tous les dispositifs d'étude qui seront mis en place avec les formulations, les doses, les répétitions, les témoins. Elle et son équipe effectueront les suivis et les prises de données.

Période des essais

Les essais en serres et en parcelles aux champs se dérouleront durant la saison de croissance estivale et se termineront au 9 novembre 2015.

La date ultime pour remettre le rapport des essais est fixée au 29 janvier 2016.

Volume total nécessaire aux essais

23-24

Produits utilisés

Compost

Le compost provient du site de compostage appartenant à M. Gérard Leduc. Ce site est autorisé par le MDDEP depuis 2001. 23-24 Le compost est entreposé depuis plusieurs années dans les sections autorisées. 23-24

23-24

23-24

Rapport

Un rapport contenant les analyses physicochimiques 23-24 des résultats des essais en serres et aux champs et les conclusions seront présenté dans un rapport final. Une copie de ce rapport sera remise au Ministère par 23-24 puisque l'exploitant a donné son accord.

Le projet de recherche tel que présenté respecte les conditions émises à la section 4.2.1 du Guide MRF et n'est donc pas soumis à l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation en vertu du *Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement*, article 2, alinéa 5.

RECOMMANDATIONS

Je recommande l'envoi d'un avis de non-assujettissement du projet à l'obtention d'un certificat d'autorisation préalable aux activités d'épandage.

PROGRAMME DE VÉRIFICATION

Je recommande une visite du site d'expérimentation pour vérifier que le projet n'est pas plus important que ce qui nous est présenté. Une visite permettra aussi d'acquérir des connaissances concernant le produit et la technologie utilisée.

France Ratel, agr.
Analyste

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Région : Montérégie

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-07-08	**Heure d'arrivée :** 10 h 30	**Heure de départ :** 10 h 40
Inspecteur : Stéphanie Rivard	**Accompagné de :** a/o	

N° intervention : 300765608	**Type d'intervention :** Inspection pour suivi de manquement
N° gestion documentaire : 7340-16-01-0005000	**N° du rapport d'inspection :** 401270794
N° demande : 200169580	**Type de demande :** Programme de contrôle
But de l'inspection : Suivie de l'avis de non-conformité du 25 septembre 2012	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Compostage GL	
Nom usuel du lieu : Gérard Leduc;Compostage G.L. matières organiques;9053-9081 Québec inc.	
N° du lieu : 90425976	**Type de lieu :** lieu de compostage
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 1420, rang Saint-Simon Sainte-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0 Lot 2 367 845, cadastre du Québec	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,586277777800:-73,040250000000	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Monsieur Gérard Leduc	Exploitant	1420, rang Saint-Simon Sainte-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0	21370267

Conditions météo

Soleil-Nuage, environ 20°C

Personnes rencontrées ☐ SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Gérard Leduc	Exploitant	450-795-3382

Mode d'identification

But expliqué :	☒ **oui**	☐ **non**	☐ **s. o.**
Mode d'identification :	☒ **verbale**	☐ **preuve de statut**	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Gérard Leduc			

Plainte ☑ SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 3	**Nombre de photos annexées au rapport :** 3

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Stéphanie Rivard avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1100 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\rivst03\7340-16-01-0005000\2015-07-08.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et ont été assemblées à l'aide du logiciel Panorama Maker de Arcsoft pour obtenir la photo 1 présentée dans ce rapport.

Grilles d'inspection annexées ☑ SO

Autres pièces annexées au rapport ☐ SO		
	Numéro	**Titre**
☐ **Croquis**		
☐ **Plan**		
☒ **Carte**	1	Emplacement du lieu visité.
☐ **Autre**		

Échantillons ☑ SO

2 Mise en contexte (facultatif) ☐ SO

1992-04-10 : Certificat d'autorisation émis au nom de Monsieur Gérard Leduc pour le compostage de résidus d'émondage et de feuilles.
1994-08-26 : Modification de certificat d'autorisation pour l'ajout de compostage de boue d'usine d'épuration municipal et de gazon.

Le 20 juillet 2000, ce lieu a fait l'objet d'une ordonnance de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Il était demandé à Monsieur Leduc de ne plus recevoir et compostés 23-24 retirer le matériel excédent les volumes de 23-24 de compost mature et 23-24 de compost en voie de maturation.

Depuis l'émission des certificats d'autorisation, les inspections sur ce site ont permis de constater que Monsieur Leduc n'en respecte pas les conditions. 28 2 constats ont été signifiés le 2014-11-24 pour des manquements à l'article 123.1 de la LQE.

Selon les informations tirées du Registre Fonciers, ce lot aurait été vendu à Messieurs Réjean et Hugo Leduc le 10 octobre 2010.

3 Description de l'inspection

Préambule :
Lors d'une inspection effectuée sur les lots 4 714 724 et 4 714 725 (ancien lot 108 – Site non-autorisé), j'ai rencontré M. Gérard Leduc. Il m'a informé que Le site de compost situé sur ce lot a été complètement vidé en 2012 et sera remis en culture prochainement.

Inspection
Je constate que les amas qui étaient présents lors des inspections précédentes ont tous été disposés. Le site a été vidé complètement (photo 1).

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) ☐ SO

Disposition du compost
Appel à M. Gérard Leduc le 2015-07-14
Je demande quelle était la destination du compost qui était présents sur ce lot?
Monsieur Leduc mentionne que celui-ci a été 23-24
Il n'y a pas de bons de transport ni de factures.

5 Conclusion

Le site de compost n'est plus en opération.
Les amas constatés lors des inspections précédentes ont été disposés.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ☑ SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Stéphanie Rivard

Signature : StéphanieRivard **Date de signature :** 2015-07-015

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jonathan Davies **Fonction :** Chef d'équipe

Signature : Jonathan Davies **Date :** 2015-07-22

Commentaires :

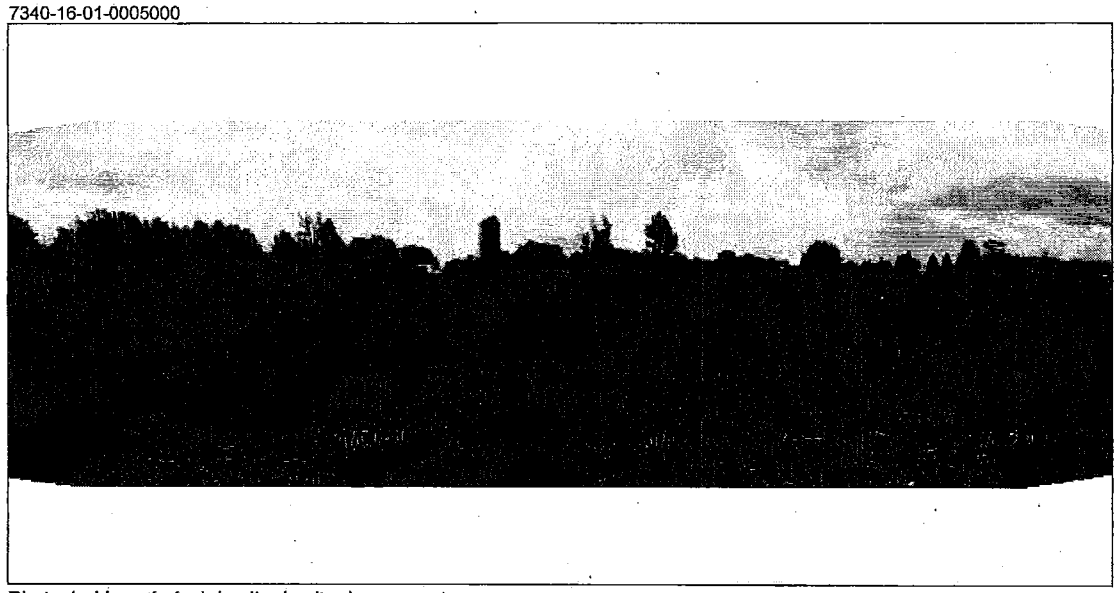

Photo 1 : Vue général du site du site de compost.

Ensembles des photos prises durant l'inspection et assemblés pour obtenir la photo 1.

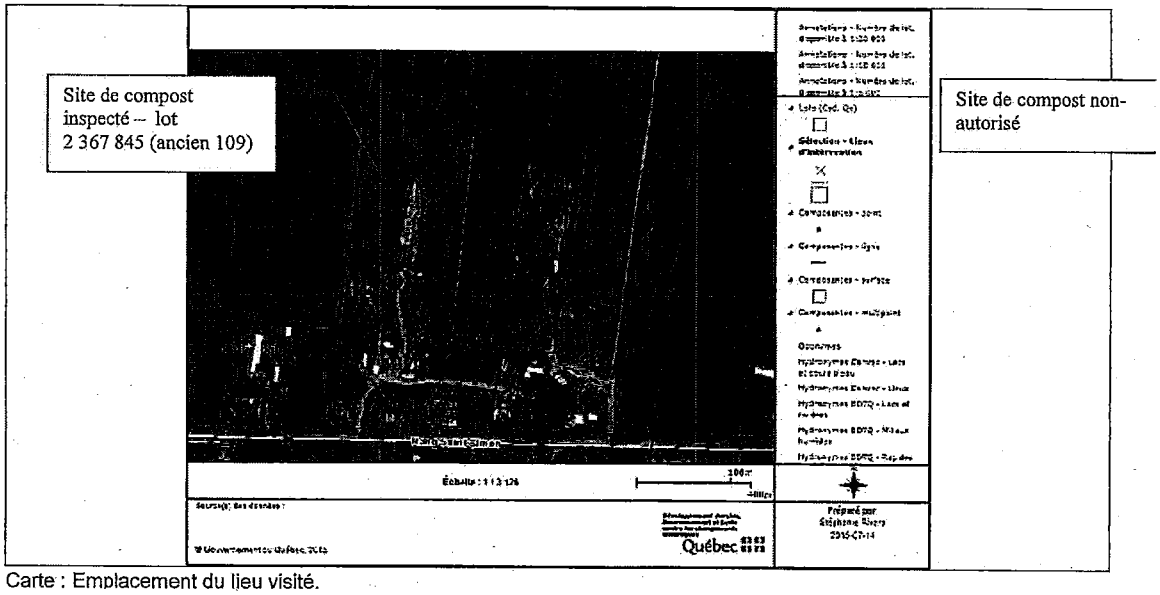

Carte : Emplacement du lieu visité.